REVUE DE PRESSE

09/10/23

FO ÉTAT

FONCTION PUBLIQUE

PAR BASTIEN SCORDIA
6 octobre 2023, 12:49, mis à jour le 6 octobre 2023, 13:00

Les négociations salariales lanceront l'agenda social de la fonction publique

Le ministère de la Fonction publique vient de transmettre aux syndicats un premier projet d'agenda social pour les prochains mois. Les discussions porteront sur les thèmes de la future nouvelle grande réforme de la fonction publique et sur la nouvelle méthode de négociation salariale.

Il était attendu de pied ferme autant par les représentants du personnel que par les employeurs. Après les rencontres bilatérales de mi-septembre avec le ministre de la Fonction publique, Stanislas Guerini, les syndicats de la fonction publique viennent de recevoir un premier projet d'agenda social. Un premier calendrier prévisionnel de réunions pour les trois prochains mois qui abordera notamment les questions salariales et les thèmes de la future nouvelle grande loi de réforme de la fonction publique.

Cette réforme vise à rendre celle-ci *"plus attractive"* et *"plus moderne"*, a récemment expliqué le ministre. Ce projet de loi, que le gouvernement espère présenter rapidement, devrait aborder les questions d'accès, de compétences, de parcours, de carrières, de formation, de mobilités et, bien entendu, de rémunération – l'exécutif compte notamment développer la rémunération au mérite des agents publics.

À lire aussi : La nouvelle réforme de la fonction publique sera présentée d'ici la fin de l'année

Lors du Conseil supérieur de la fonction publique d'État (CSFPE) du mardi 3 octobre, Stanislas Guerini a également dit vouloir avancer rapidement sur 4 thématiques : la négociation salariale et les leviers de carrière, l'organisation du travail, la formation professionnelle et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les enjeux du logement et du droit syndical sont également évoqués.

Nouvelle méthode de négociation

Plusieurs groupes de travail "thématiques" sont ainsi prévus dans les prochains mois : le 22 novembre, le 29 novembre, le 14 décembre et le 21 décembre. L'ordre du jour de ces réunions n'est pas encore précisément fixé pour autant, *"dans l'attente de la finalisation des différentes thématiques de l'agenda social"*, explique la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) dans le message accompagnant le projet d'agenda adressé aux syndicats.

À lire aussi : Salaires : vers des négociations annuelles obligatoires dans la fonction publique

Avant ces groupes de travail, les syndicats et les employeurs auront à discuter des négociations salariales voulues par Stanislas Guerini. Pour rappel, le ministre a récemment exprimé son souhait d'ouvrir des *"négociations annuelles obligatoires"* (NAO) sur

la politique salariale dans la fonction publique, sur le modèle des NAO du secteur privé. Dans le détail, le ministère souhaite une mise en œuvre en deux temps de ces négociations salariales à compter de 2024 : une négociation annuelle portant sur le "paquet salarial" (point d'indice, indemnités, action sociale…) et une négociation pluriannuelle (probablement triennale) sur les éléments plus structurels de rémunération, comme les grilles indiciaires. Restait encore à préciser le cadre de ces futures négociations.

De premières indications devraient être rapidement données puisqu'une réunion est déjà prévue le 17 octobre pour lancer les discussions sur cette nouvelle *"méthode de négociation salariale"*. Deux autres réunions suivront sur le sujet, le 13 novembre puis le 7 décembre.

PLF 2024 : la DGAFP mise sur ses plateformes d'emploi et d'apprentissage pour améliorer ses processus de recrutements

Si la DGAFP poursuit l'optimisation des recrutements de l'État, elle modifie les indicateurs de mesure de cet objectif à l'occasion du PLF pour 2024. Le délai moyen de jours de publication des postes est remplacé par un indicateur mesurant le nombre moyen de candidats ayant consulté la nouvelle plateforme d'emploi "choisir le service public", selon le projet annuel de performance du programme "Fonction publique" annexé au budget 2024. Objectif : "Mieux mesurer les enjeux d'attractivité". Le PAP confirme les objectifs de recrutement des apprentis fixés par Matignon en mars.

Pour assurer son développement, la plateforme d'emploi "Choisir le service public", lancée le 4 mai lors du Salon national de l'emploi public, va bénéficier de 1,5 M€ de crédits en 2024. AEF

Le cap reste le même mais les outils de mesure pour l'atteindre vont évoluer. Alors que jusqu'à présent le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques se basait notamment sur la durée de publication des offres d'emploi sur la plateforme Place de l'emploi public pour suivre et optimiser les procédures de recrutement au sein de l'État il va désormais scruter le nombre moyen de candidats ayant consulté la successeure de la PEP, "choisir le service public (https://choisirleservicepublic.gouv.fr/)", qui a absorbé la première au printemps pour gagner en lisibilité (lire sur AEF info (https://www.aefinfo.fr/depeche/691824)).

Ainsi l'indicateur 5.1 du programme budgétaire 148 "Fonction publique" (mission Transformation et Fonction publiques) "délais de recrutement" et le sous-indicateur "nombre moyen de jours de publication des postes de la fonction publique de l'État clôturés au cours du mois" sont-ils supprimés et remplacés par un nouvel indicateur intitulé "recrutement dans la

fonction publique" et le sous-indicateur "nombre moyen de candidats ayant consulté une fiche de poste publiée sur CSP", précise le PAP (https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/21327) (projet annuel de performance) du programme 148 "Fonction publique" annexé au PLF pour 2024 et publié le 5 octobre 2023.

"Industrialiser le processus de recrutement"

L'objectif de ce nouvel indicateur est de "mieux mesurer les enjeux d'attractivité", précise la DGAFP dans le PAP. De fait, le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques cherche depuis plusieurs années à lutter contre la désaffection dont les métiers publics font l'objet. Conditions de travail dégradées, faibles rémunérations, manque de reconnaissance, réorganisations et manques d'effectifs, le tout sur fond de faible chômage ne cessent d'entamer leur attractivité. C'est la raison pour laquelle le ministre Stanislas Guerini a réactivé en mai dernier le salon national de l'emploi public et fusionné la PEP avec la plateforme "choisir le service public".

"Cette plateforme participe de l'attractivité des métiers de la fonction publique et permet de faciliter les mobilités des agents publics en interministériel et/ou inter-versant. Elle favorise la culture de transparence en matière de recrutement. Choisir le service public est également un levier et un outil de suivi et d'accompagnement d'une des priorités du ministre chargé de la fonction publique 'améliorer les processus de recrutement', en permettant d'automatiser et d'industrialiser une partie du processus de recrutement afin de réduire les délais de recrutement des employeurs", développe la DGAFP dans le document budgétaire ajoutant que la plateforme est " interconnectée aux sites de Pôle emploi, de l'Apec, d'1Jeune1Solution et de 'Diversifiezvostalents'" "afin de favoriser l'accès notamment des jeunes et des personnes du secteur privé à l'emploi public".

Cette bascule vers "Choisir le service public" permettant de "croiser un certain nombre de données enregistrées à des fins statistiques", le nouvel indicateur, qui se décline en trois sous-indicateurs portant respectivement sur chacun des trois versants de la fonction publique, vise une cible de 20 visiteurs uniques par offre d'emploi sur les trois prochaines années. "Au 31 juillet 2023, 23 visiteurs uniques par offre pour les 3 versants ont été enregistrés. Il est proposé de viser raisonnablement une cible de 20 visiteurs par offre dans le cadre du PLF 2024", commente le PAP.

Bientôt un guide pour le recrutement des apprentis

De son côté, la plateforme Pass (https://www.pass.fonction-publique.gouv.fr/ressource/nouvelle-plateforme-celia-pour-la-saisie-en-ligne-du-cerfa-contrat-dapprentissage-dans-le) ("Place de l'apprentissage et des stages") "permet aux employeurs de publier leurs offres d'apprentissage en un lieu unique, ce qui favorise la diffusion de l'offre d'apprentissage et le recrutement d'apprentis dès lors qu'elle permet aux candidats de trouver plus aisément cette offre", poursuit le PAP. Le site a été relié au site "1 jeune, 1 solution" en 2021 afin "d'élargir l'accessibilité des offres d'apprentissage" (lire sur AEF info (https://www.aefinfo.fr/depeche/676363)).

Le gouvernement s'emploie depuis plusieurs années à faire progresser l'apprentissage dans la fonction publique. Une circulaire de la Première ministre a fixé en mars dernier un objectif de recrutement de 19 346 apprentis dans la fonction publique de l'État pour 2023-2024, 21 112 pour 2024-2025 et 23 219 pour 2025-2026 (lire sur AEF info (https://www.aefinfo.fr/depeche/689124)), contre 16 960 cette année (cible PAP 2023). Le PAP reprend ces cibles. "Afin de contenir la hausse des coûts de formation, les employeurs publics, qui bénéficient d'une possibilité légale de négociation desdits coûts avec les CFA, sont invités à utiliser la grille de référence des coûts de formation élaborée par la DGAFP en lien avec France Compétences", précise la DGAFP. Elle ajoute qu'"en termes de débouchés post-apprentissage et d'insertion professionnelle des apprentis, un guide relatif à l'insertion professionnelle des apprentis sera publié à la rentrée 2023".

Financement "renforcé" pour "choisir le service public"

Après le transfert du site PEP vers le site "choisirleservicepublic.gouv.fr." pour en faire "un véritable espace numérique commun aux trois fonctions publiques", "la progression du projet est dans une phase de développement ascendante (accroissement du nombre d'utilisateurs, l'augmentation de la couverture fonctionnelle, amélioration de la performance technique et des conditions de sécurité et hausse des prestations auprès de l'équipe projet)", ce qui "nécessite un financement renforcé dont une partie des crédits vise à couvrir les dépenses de maintenance de la plateforme 'Choisir le Service Public '", justifie le PAP. Le PLF pour 2024 lui octroie ainsi des crédits de 1,5 million d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Emploi (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21301) Etat – Opérateurs (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21356) Financement - Budget (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21298)

CONTACTER LE JOURNALISTE SUIVRE CE SUJET

@AEFSOCIAL_RH (HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSOCIAL_RH)

Dépêche n° 700520 4 min de lecture
Par Clarisse Jay **Publiée le 06/10/2023 à 17h29**

PAR PHILIPPINE RAMOGNINO
6 octobre 2023, 12:43, mis à jour le 9 octobre 2023, 09:03

Les propositions des agents publics pour “verdir” l’administration

Parmi les 10 000 contributions recueillies dans la boîte à idées de la consultation Fonction publique +, un certain nombre concernent la transition écologique. Les agents ont pu proposer leurs idées d’actions pratiques à adopter au quotidien, tout comme leur vision de “l’État exemplaire”.

Après avoir dépassé les 100 000 contributions, le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a clôturé la grande consultation des agents sur la qualité de vie et les conditions de travail. La boîte à idées qui accompagnait l’enquête en ligne a recueilli plus de 10 000 propositions, dont plusieurs concernent la transition écologique. Si les résultats détaillés de la consultation doivent être officiellement présentés durant l’automne, le ministère a d’ores et déjà rendu publiques les suggestions des agents.

Parmi les 131 contributions recueillies sur ce thème, certaines proposent de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité, de la sobriété numérique ou encore d’encourager les petits gestes du quotidien. Chacune pouvait faire l’objet de “pouces vers le haut” ou “pouces vers le bas” attribués par les autres agents, qui avaient également la possibilité d’y apporter un commentaire.

La plupart des thèmes liés à l’écologie sont représentés. On retrouve à la fois des questionnements autour des infrastructures, comme la généralisation des bornes de recharge électrique dans les parkings des administrations, et des actions du quotidien. Une agente propose par exemple de réduire la consommation de papier, de commander du papier recyclé pour l’imprimante et d’utiliser des brouillons pour imprimer les dossiers volumineux.

Biodiversité et tri sélectif

Pour verdir les administrations, un contributeur anonyme suggère de mettre en place des *“carrés potagers et un financement adéquat”* à l’attention des agents. Ils pourraient se situer sur les toits, les terrasses ou encore les espaces verts entourant les lieux de travail. Il appelle à permettre aux agents d’avoir du temps pour aller jardiner. *“Cela permet de se relaxer, de créer du lien entre les agents et favorise la transition écologique par sensibilisation et verdissement des sites”*, soutient-il.

À lire aussi : **Les agents consultés sur le niveau d’engagement environnemental de leur administration**

Dans un autre registre, un agent propose de systématiser le tri sélectif dans les locaux et de désigner un “ambassadeur du tri” pour répondre aux questions des occupants. *“Hors volonté personnelle des agents, la plupart des papiers partent encore à la poubelle noire… Pour les autres déchets recyclables, ils partent aussi à la poubelle noire, sauf à les ramener*

chez soi”, constate-t-il. Un autre propose d’équiper tous les robinets des bâtiments publics de mousseurs pour limiter le débit et ainsi réduire la consommation d’eau. Qu'il se rassure, cela devrait être mis en place prochainement dans le cadre d’un plan ministériel.

Numérique responsable et fonctions RH

Conserver mails, dossiers et autres documents numériques consomme de l’énergie et émet du CO_2. Sur le volet du numérique, une participante propose de baliser des actions ou de consacrer des demi-journées au nettoyage numérique. Une autre propose de mettre en place des formations pour utiliser sobrement les ressources informatiques et de créer un guide de bonnes pratiques numériques, *“voire un prix”*.

Du côté du management, un agent anonyme propose de désigner au sein de chaque service un référent “développement durable” chargé de former et d’informer ses collègues sur les écogestes et de *“faire la chasse aux abus”*, comme le chauffage excessif des bureaux. Un autre contributeur suggère de *“financer les postes de demain, obligatoires et stratégiques pour obtenir des résultats rapides”*, tels que les chargés de projet RSE, chargés de la transition écologique et énergétique et conseiller à la sécurité “transport et matières dangereuses”. *“Ces financements éviteront de charger les personnes déjà en poste, permettront de recruter des professionnels formés… et surtout à tous les établissements de pouvoir se saisir de ces thématiques”*, développe l’agent.

Revoir le système dans son ensemble

Au-delà des petites actions, des agents appellent à prendre des mesures d’ampleur. Par exemple, un contributeur appelle l’État à devenir exemplaire en matière d’environnement, en intégrant une *“vision de long terme sur les investissements”*, en mesurant son empreinte carbone et en gérant de manière durable ses déchets. *“Une réflexion doit être menée dans chaque département et pourquoi pas avec un nouveau métier au [secrétariat général commun départemental] sur le pilotage environnemental des sites de l'administration (État,*

territoriale, hospitalière) en charge de l’audit et de l’harmonisation des mesures de gestion”, suggère-t-il.

Un autre critique la contribution de l’État en général à l’écoresponsabilité, assurant que les administrations locales n’appliquent pas les circulaires en vigueur, notamment celles portant sur les services publics écoresponsables. *“En plus de mal appliquer le tri, notre administration a mis des lustres à acheter du papier recyclé parce qu’il n’est pas assez blanc”*, illustre-t-il. Il assure que cette même administration a annoncé ne pas appliquer le décret n° 2023-266 du 12 avril 2023 “fixant les objectifs et modalités de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés par l’État et les collectivités territoriales”, qui oblige l’administration à céder une partie du matériel informatique obsolète à ses agents, car *“il n’y a pas assez d’argent pour préparer les ordinateurs aux dons”*.

À lire aussi : Sobriété : un concours ludique pour convertir largement les administrations de l'Etat

Pour assurer l’application des décisions nationales en matière d’administrations exemplaires, ce contributeur propose ainsi d’ajouter un bilan écologique chiffré à l’évaluation des directeurs d’administration et que des contrôles soient effectués par les administrations centrales sur l’ensemble des sites. Une mesure qui résonne avec une autre proposition, laquelle recommande de sanctionner les préfets dérogeant aux lois environnementales. *“Assez de blabla, de chartes bien-pensantes et de labels autodécernés, il y a urgence !”* dénonce-t-il. Les chartes en la matière sont néanmoins loin d’être finies : Matignon devrait publier d’un jour à l’autre la nouvelle édition de la circulaire “Services publics écoresponsables”.

La semaine de quatre jours "ne doit pas dégrader le service rendu" (Sens du service public)

"La semaine de quatre jours est, sans nul doute, la modalité la plus discutée actuellement" dans les administrations qui recherchent de nouveaux équilibres entre vie personnelle et vie professionnelle, écrit Sens du service public, dans une note d'octobre 2023. Cette contribution, qui rappelle que cette organisation du travail existe déjà dans certains versants de la fonction publique, met en avant les points de vigilance à surveiller. Pour le groupe de réflexion, la semaine de quatre de jours implique "une réflexion de fond" et "ne doit pas dégrader le service rendu" aux usagers.

Les nouvelles organisations du travail dans la fonction publique doivent permettre de concilier service public de proximité et attentes sociales © Ville d'Istres

Dans les administrations comme dans les entreprises, la crise sanitaire a donné lieu à un flot inédit de réflexions sur les modalités d'organisation du travail. Après le télétravail, qui peut être pratiqué par quatre agents publics sur dix, les administrations se sont engagées dans la recherche de nouveaux équilibres entre vie personnelle et vie professionnelle. "La semaine de quatre jours est, sans nul doute, la modalité la plus discutée actuellement", affirme le groupe de réflexion "Sens du service public", dans une note (https://www.sens-du-service-public.fr/publications) publiée le 5 octobre 2023. Une enquête menée par OpinionWay pour le think tank en avril 2023 (lire sur AEF info (https://www.aefinfo.fr/depeche/690343)) a fait apparaître un intérêt majeur pour "imaginer de nouvelles modalités de compensation de la contrainte que constitue l'absence de télétravail". 79 % des agents publics seraient ainsi favorables à proposer la semaine de quatre jours (avec le même volume horaire) à ceux qui ne peuvent pas télétravailler.

Des points de vigilance à surveiller

La note rappelle que "l'organisation du travail sur des amplitudes horaires allongées est déjà pratiquée de longue date dans certains versants de la fonction publique, notamment ceux travaillant en continu", comme les services d'hospitalisation publics, qui ont mis en place des organisations basées sur des amplitudes de neuf heures, dix heures ou

douze heures, soit trois ou quatre jours travaillés en moyenne par semaine.
L'adoption de ces modalités après la crise sanitaire a cependant donné, dans les hôpitaux publics, "une illustration des points de vigilance à surveiller" :

- impact sur le fonctionnement de l'équipe. La réduction du nombre de jours travaillés et, dans le modèle en douze heures, la réduction des temps de transmission impose une réflexion sur le contenu du travail préalable à ce type d'évolution ;
- impact sur la fatigabilité et l'accidentologie au travail, sur lesquels il n'existe pas de consensus à ce jour ;
- pérennité du modèle lorsque les professionnels qui sollicitent ce modèle, majoritairement jeunes professionnels, voient leurs familles s'agrandir et leur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle changer.

rendre les emplois plus attractifs

Ainsi, selon Sens du service public, "les aspirations sur de nouveaux équilibres de vie restent encore nombreuses à faire évoluer", notamment chez les cadres, pour lesquels le Ségur de la Santé est allé à rebours des attentes en généralisant un forfait cadre trop contraignant pour mener ce type d'expérimentations. De même, pour les agents souhaitant associer télétravail et semaine de quatre jours, "accompagner le travail et la réponse aux attentes légitimes des publics qui s'adressent aux administrations en procédant à des changements radicaux, associant télétravail et semaine de quatre jours, peuvent déboussoler légitimement des professionnels en attente de consignes claires et d'une organisation du travail flexible".
Par conséquent, selon les auteurs de la note, mettre en place la semaine de quatre jours dans les services publics implique "une réflexion de fond qui doit dépasser l'impression de difficulté naturelle pour se plonger au cœur de ce qui fait le service public". L'effet de cette organisation du travail sur la qualité du service public "ne doit être que positif, en rendant les emplois plus attractifs par exemple. Mais en aucun cas, cela ne doit dégrader le service rendu". Ce serait ainsi difficilement concevable de passer les agents à quatre jours et de fermer le service le cinquième jour de la semaine.
Collectivités territoriales (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21303) Etat – Opérateurs (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21356) Hôpital (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21358) Pouvoirs publics (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21357) Ressources humaines (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21305)

CONTACTER LE JOURNALISTE SUIVRE CE SUJET

@AEFSOCIAL_RH (HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSOCIAL_RH)

Dépêche n° 700515 3 min de lecture
Par Sixtine de Villeblanche **Publiée le 06/10/2023 à 15h32**

DÉCRYPTAGE

Fiscalité écologique, pouvoir d'achat, Airbnb : ce que la majorité veut changer au budget 2024

Parmi les 4.800 amendements au projet de loi de finances déposés à la commission des Finances de l'Assemblée nationale, plusieurs propositions des députés Renaissance devraient être retenues. Ils cherchent des recettes plutôt que des dépenses nouvelles.

Les députés de la majorité veulent notamment revenir sur l'avantage fiscal de la location Airbnb. (Eric Tschaen/REA)

Par **Sébastien Dumoulin**

Publié le 9 oct. 2023 à 7:30 | Mis à jour le 9 oct. 2023 à 7:33

Le rodéo parlementaire de la loi de finance commence. Dès mardi, la commission des Finances de l'Assemblée nationale débattra du projet gouvernemental, avant son passage dans l'Hémicycle quelques jours plus tard. Nul ne sait combien de temps dureront les débats. Faute de majorité absolue, Elisabeth Borne sera sans doute

contrainte de faire adopter le texte sans vote, en engageant la responsabilité de son gouvernement.

Malgré cette issue quasi inévitable, l'exécutif s'est dit ouvert à des modifications par amendement. Les députés Renaissance vont faire de nombreuses propositions, qui ont de bonnes chances d'être retenues dans le texte final. Voici une synthèse des principaux ajouts à attendre.

· Remettre les énergéticiens à contribution

Les prix à la pompe sont au plus haut, ceux de l'électricité restent élevés. Face à cette crise énergétique qui dure, deux amendements prévoient de prolonger d'un an la taxe sur les producteurs d'électricité d'une part, celle sur les raffineries pétrolières d'autre part.

La première a rapporté un peu plus de 3 milliards d'euros cette année. La seconde, seulement 200 millions. Et le patron de Total menace déjà de mettre fin au plafonnement des prix à 1,99 euro par litre dans ses stations-service si la taxe est reconduite.

LIRE AUSSI :

- **La taxe sur les superprofits des raffineries devrait être reconduite en 2024**
- **Le gouvernement veut encore taxer les producteurs d'électricité en 2024**

· Diminuer l'attractivité de la location Airbnb

Face à la crise du logement, notamment dans les grandes villes, les députés veulent cesser d'encourager fiscalement la location de meublés de tourisme classés. L'idée est de décourager les gros loueurs Airbnb pour remettre davantage de biens sur le marché de la location classique dans les zones tendues.

Cela passe par un alignement du taux d'abattement actuel (71 %) sur celui de la location meublée classique (50 %) et par une division par deux du plafond de revenus pour en bénéficier, qui passerait de 188.700 à 94.350 euros.

LIRE AUSSI :

- **Budget 2024 : Bercy prêt à des gestes fiscaux face à la crise du logement**

- **Le gouvernement s'attaque à la pénurie de logements en zones touristiques**

· Soutenir le pouvoir d'achat des salariés

Alors que l'inflation pèse toujours fortement sur les ménages, les députés proposent de reconduire en 2024 deux petits gestes consentis ces dernières années. Le premier est un relèvement des plafonds d'exonération de charges pour la « prime carburant », la « prime transport » ou le « forfait mobilité durable ». Le second est d'exonérer de forfait social les abondements sur la contribution des salariés à l'acquisition de titres de l'entreprise.

· Secourir les plus démunis

L'appel à l'aide des Restos du Coeur a secoué l'opinion. La majorité veut prolonger pour trois ans le dispositif exceptionnel dit « Coluche », qui porte à 1.000 euros le plafond de la réduction d'impôt de 75 % pour les dons à des associations d'aide aux plus démunis. Au lieu de s'éteindre l'an prochain, ce dispositif serait valable jusqu'à fin 2026.

La Story
Partager Suivre Acast
Restos du cœur, un pilier de la solidarité en difficulté
9 septembre 2023 · 18 min · Écouter plus tard
Conditions d'utilisation

· Favoriser les transmissions d'entreprise

Pour encourager les reprises internes, les députés Renaissance proposent de rehausser de 300.000 à 500.000 euros l'abattement sur ces transmissions d'entreprises, applicable tant aux droits d'enregistrement sur les cessions qu'aux droits de mutation à titre gratuit en cas de donation en pleine propriété. La mesure aurait un coût de 4 millions d'euros, jugé « limité » par ses promoteurs.

· Donner un coup de pouce à la transition écologique

Le vert, c'est cher. Equiper son domicile d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, par exemple, coûte entre 1.000 et 2.000 euros. Pour accélérer leur adoption,

la majorité - poussée par son coordinateur en commission des Finances, Mathieu Lefèvre - veut porter le montant du crédit d'impôt pour ces travaux de 300 à 500 euros.

En parallèle, pour multiplier les chantiers de rénovation énergétique, les syndicats de copropriétaires pourraient décider de la souscription d'un éco-PTZ par la copropriété elle-même. Les députés Renaissance veulent aussi mettre en place pour les plus modestes un prêt avance rénovation à taux zéro, afin qu'ils n'aient que le capital à rembourser au moment de la revente.

· Favoriser l'égalité femme-homme au plan fiscal

Aujourd'hui, quand un couple marié ou lié par un pacs fait sa déclaration de revenu, c'est le taux du foyer fiscal qui s'applique ensuite par défaut sur le prélèvement à la source de chacun. Les députés de la majorité veulent renverser cette logique, en proposant le taux individualisé par défaut, tout en ménageant la possibilité de revenir au taux du foyer fiscal.

Cela ne change rien à la somme payée par le couple. En revanche, ce taux individualisé doit permettre une meilleure répartition du prélèvement au sein du couple et donc, in fine, favoriser les femmes, dont les revenus sont inférieurs en moyenne à ceux des hommes.

Sébastien Dumoulin

ENQUÊTE

Avez-vous parlé à quelqu'un aujourd'hui ?

« A Place to Perch », 2021, extrait de la série « City Space » de Clarissa Bonet. CLARISSA BONET/COURTESY LA GALERIE ROUGE, PARIS

Par Cécile Ducourtieux (à Londres) et Guillemette Faure (à New York)

On peut être sur les réseaux sociaux, habiter une grande ville comme Paris, New York ou Londres, et voir ses relations humaines réduites à peau de chagrin. Une épidémie de solitude que le Covid-19 a aggravée. Vite, retissons du lien !

A Paris, ils étaient plus ou moins nombreux ? » La question turlupine quelques-uns des centaines de New-Yorkais qui, ce dimanche 1er octobre, ont installé des tables tout le long de la 21e Rue, entre les IXe et Xe Avenues. Certains « capitaines de table » ont entendu parler de la « table d'Aude » qui, en septembre, débordait d'une rue du 14e arrondissement de Paris. Le déjeuner parisien géant était une initiative d'encouragement au lien, organisée par le « laboratoire d'innovation sociale » La République des Hyper Voisins. La tablée de la capitale française était peut-être plus garnie (1 100 assiettes), répond-on prudemment, et aussi organisée différemment. Elle n'avait pas de « capitaines de table ». Comme Wen Zhou, par exemple, qui travaille dans la mode et dont la mère a fait toutes les bouchées vapeur servies à ses voisins. Ou Sherry Overton, qui a commandé de la *soul food* au restaurant Melba d'Harlem : *« Parce que je suis sûre qu'il y a des gens, ici, qui n'ont jamais mis les pieds à Harlem. »* Ou Karen Jacob, gérante d'un bed and breakfast dans le quartier, qui a imposé aux membres de sa table de ne pas s'asseoir à côté de quelqu'un qu'ils connaissaient déjà.

La deuxième édition de cette W21 Street Longest Table fait partie des initiatives par lesquelles des associations répondent à l'« épidémie de solitude », une expression entrée dans le vocabulaire depuis qu'elle a fait l'objet d'un rapport de Vivek Murthy, l'administrateur de la santé publique (*surgeon general*) des Etats-Unis. Avec son sens des formules-chocs, il a noté que la solitude pesait autant sur l'espérance de vie que de fumer quinze cigarettes par jour, faisant par cette seule comparaison basculer la question du registre de l'intime vers celui de la santé publique. *« Quand les gens sont socialement déconnectés, le risque d'anxiété et de dépression augmente. Tout comme celui de maladie cardio-vasculaire (29 %), de démence (50 %) et d'infarctus (32 %) »*, écrivait-il, en avril, dans une tribune publiée par le *New York Times*.

Des études font état d'un lien entre solitude et détérioration de la santé. Le 2 octobre, une publication scientifique est ainsi venue établir pour la première fois une corrélation entre la solitude et le risque d'incidence de la maladie de Parkinson. Menée par le professeur Antonio Terracciano, de la Florida State University, auprès de 491 000 personnes suivies pendant quinze ans au Royaume-Uni, cette étude met en lumière un risque accru de 37 % de survenue de cette maladie neurodégénérative chez les personnes seules.

« Je n'aime pas le traitement alarmiste de l'actualité, mais la solitude est, depuis trois ans, un problème grave, confirme Richard Weissbourd, un psychologue qui a coordonné plusieurs études sur le sujet pour la Harvard

Graduate School of Education. *Appeler ça une épidémie me semble assez approprié. Si vous vous sentez seul et que vous vous retirez du monde, vous n'êtes pas disponible pour les autres, et cela peut les affecter à leur tour… La solitude peut être contagieuse. »*

En 2018, le Royaume-Uni avait été le premier pays à créer un secrétariat d'Etat à la solitude (*ministry of loneliness*), qui n'est pas un poste autonome, mais un titre ajouté au portefeuille du ministre des sports et de la culture. La première ministre de l'époque, la conservatrice Theresa May, s'était laissée convaincre par les conclusions d'un rapport remis par la députée travailliste Jo Cox, qui, peu avant d'être assassinée, en juin 2016, avait lancé une commission parlementaire transpartisane sur la solitude, constatant à quel point celle-ci affectait ses concitoyens dans sa circonscription du Yorkshire, une région du nord de l'Angleterre parmi les plus pauvres du pays. Le Japon, quant à lui, a son ministre de la solitude depuis deux ans. *« Les Anglais et les Japonais nous ont précédés »*, note un des invités de la grande table new-yorkaise.

« Ce n'est pas une épidémie de solitude… C'est une épidémie de distance sociale », rectifie Sherry Overton, qui vient de déménager à Miami, et tenait à être présente à New York pour cette grande tablée. Autour des grands plats partagés, on trouve des gens pour assurer, comme Maryam Banikarim, riveraine à l'origine de cette initiative, qu'il leur a fallu le Covid-19 pour comprendre qu'ils étaient du quartier et que les liens y sont plus forts qu'avant. On rencontre aussi des gens déplorant les effets délétères de l'épidémie sur leur vie sociale. En 2022, la grande tablée de la 21e Rue comptait, parmi les participants, un jeune employé de Facebook, en télétravail depuis les premiers cas de Covid-19, qui ne connaissait personne autour de lui. Avec le développement du travail à distance, on a oublié que le bureau était l'un des premiers lieux où l'on se fait des amis. *« Les problèmes de solitude existaient déjà avant le Covid, mais est-ce qu'on y faisait attention ? »,* dit Mary Rocco, qui étudie le développement urbain au Barnard College et qui, dans de précédentes recherches, s'est penchée sur les liens d'entraide pendant la pandémie. Elle est venue avec seize étudiants en urbanisme pour analyser les liens que créent des événements comme cette grande tablée. Ils avaient au préalable envoyé des questionnaires aux participants et les interrogeront après le repas.

Au nom de la santé publique, la solitude a rarement été autant étudiée. Dans un récent rapport, l'Organisation mondiale de la santé constate qu'un adulte sur trois dans le monde se sent seul. Aux Etats-Unis, *« le temps qu'un individu consacre en personne à des relations avec des amis est passé de soixante minutes par jour en 2003 à vingt minutes par jour en 2020 »*, note le rapport de l'administrateur de la santé publique. En mai 2021, l'enquête « American Perspectives Survey » indiquait que les Américains déclaraient avoir moins d'amis qu'autrefois, qu'ils leur parlaient moins et qu'ils s'appuyaient moins sur eux en cas de besoin. Près de la moitié d'entre eux (47 %) disaient avoir perdu contact avec des amis au cours des douze derniers mois, et presque 50 % ajoutaient ne pas s'être fait de nouveaux amis au cours des douze derniers mois (pourvu que ce ne soit pas la même moitié !). En France aussi, l'Observatoire des vulnérabilités du Crédoc montre une hausse du sentiment de solitude, avec un gain de 10 points en deux ans aux réponses « tous les jours ou presque » ou « souvent » à la question « vous arrive-t-il de vous sentir seul ? ». Ces réponses sont passées de 19 % en avril 2020 à 29 % en juin 2022.

Dans le téléphone de Maryam Banikarim, un message d'une femme de Cloverdale, une petite ville dans le nord de la Californie, qui lui demande des conseils pour préparer à son tour un événement de ce type. *« Il y a le Hidden Project, au Royaume-Uni, la Social Street, en Italie, et, bien sûr, La République des Hyper Voisins et leur immense tablée le long de la rue de l'Aude, à Paris… On fait partie d'un mouvement »*, assure Maryam.

Mais est-ce que c'est vraiment avec de grandes tablées qu'on va lutter contre l'épidémie de solitude ? *« Notre envie, c'est de changer la ville, pas de faire des kilomètres de table »*, rétorque Patrick Bernard. Il est à l'origine de la « table d'Aude » du 14e arrondissement parisien, ce grand banquet de quartier qu'il considère comme la *« plus visible mais pas la plus importante »* des initiatives mises en place par sa République des Hyper Voisins pour multiplier les interactions de quartier, parmi lesquelles des rencontres et soirées, des commandes groupées, des ateliers, du compost… Puisque le village n'existe quasi plus, pense-t-il, il faut le recréer en ville. *« Paradoxalement, c'est la ville qui peut orchestrer des mécanismes contre l'isolement »*, affirme-t-il. La semaine prochaine, il a rendez-vous à l'Elysée avec La Fabrique du nous, un think tank sur le vivre-ensemble : *« Il y a une acceptation du terme d'"épidémie de solitude" depuis le confinement, et beaucoup de bonnes intentions, mais, derrière, je ne vois pas de mécanisme à l'œuvre. »*

En attendant, il suit attentivement la proposition faite, en juillet, par le sénateur démocrate du Connecticut, Chris Murphy, le National Strategy for Social Connection Act, un dispositif législatif pour investir dans le lien social, qui serait assorti de la création, à la Maison Blanche, d'un bureau pour coordonner ces politiques publiques.

Au Royaume-Uni, le secrétariat d'Etat a publié, en 2018, sa première « stratégie contre la solitude » : dans un pays où l'existence des communautés est très valorisée, tout comme le volontariat ou les activités caritatives, le

ministère encourage les « prescriptions d'activités sociales » de la part des médecins généralistes, et il a créé un indicateur de solitude, publié chaque année par l'Office national des statistiques. Aux Etats-Unis aussi, M. Murthy insiste sur la nécessité de renforcer les communautés pour recréer du lien. C'est l'un de ses *« six piliers pour accroître les connexions sociales »*, selon le *surgeon general.*

« Je n'ai jamais été religieuse, précise Maryam Banikarim, qui a grandi en Iran. *Mais la religion répondait au besoin d'appartenir à un groupe, créait des liens, et on a besoin de trouver des façons de remplacer ce sentiment d'appartenance. »* Le jeune pasteur David Plant, installé à une des tables voisines, est sur la même ligne. Au coin de la rue, il a loué un local qu'il a justement baptisé « Neighbor » (« voisin ») : *« Un espace où nous explorons ce que signifie être un bon voisin »*, peut-on lire sur la carte qu'il distribue. *« Personne ne vient à New York pour avoir une vie de quartier. Les gens arrivent là pour des études, un projet professionnel, une histoire d'amour. Et ils y mettent toute leur énergie. Leur denrée la plus précieuse, c'est leur temps. Ils ne le donnent pas facilement, mais, pour se faire des amis, il faut être capable d'en "perdre"... »*

Paradoxalement, l'épidémie de solitude semble s'étendre à l'heure des plates-formes de mise en contact, du coworking et du coliving. Brian Chesky, le fondateur d'Airbnb, s'est récemment épanché sur CNN à propos de son inquiétude face à ce phénomène, expliquant qu'Amazon et Netlix nous isolent. Il a raconté que le président Barack Obama lui-même lui avait conseillé de s'en protéger en entretenant les liens avec les gens qu'il connaissait depuis le lycée ou ses études supérieures.

Parmi les autres recommandations du *surgeon general* américain : savoir couper avec les technologies pour être plus présent dans la vie des autres, éviter de participer aux échanges en ligne qui enflamment les relations. Dans le rapport « Solitudes 2022 » de la Fondation de France, Diane Dupré la Tour, cofondatrice des Petites Cantines, un réseau de cantines de quartier, établit un lien de corrélation entre hyperconnectivité et isolement : *« Les réseaux sociaux, ça permet de connecter, mais ça ne permet pas de relier. »*

Le phénomène affecte tout particulièrement les plus jeunes. Au Royaume-Uni, le secrétaire d'Etat à la solitude, Stuart Andrew, a présenté, mi-septembre, une campagne de sensibilisation auprès des étudiants, les encourageant à aller vers leurs pairs pour parler, sans honte, de leur isolement. Ces derniers sont considérés comme des populations particulièrement à risque, après que la pandémie de Covid-19 a perturbé la vie des campus et des lycées pendant deux longues années.

Mais le plan d'action est peu doté, de moins de 500 000 livres sterling (575 000 euros). Pour Katie Wright-Bevans, maîtresse de conférences en psychologie à l'université de Keele, *« on doit s'attaquer aux problèmes sociétaux plus larges qui contribuent à la solitude, notamment le coût du logement et le coût de la vie pour les étudiants. De plus, il est dangereux de supposer que ceux-ci sont en mesure de tendre la main et de parler à quelqu'un, et que cette connexion entraînera forcément une diminution de la solitude ».*

Paul Crawford, professeur de sciences de la santé à l'université de Nottingham et directeur du laboratoire de santé mentale, est tout aussi critique. *« La création de ce secrétariat d'Etat a été une très bonne chose, mais elle tourne à l'exercice de rhétorique. La crise de santé mentale chez les jeunes adultes est réelle, palpable, la pandémie a souvent eu un impact grave sur leur développement psychologique. »* Mais les moyens et les infrastructures manquent, assure le spécialiste.

Une enquête mondiale Ipsos Essentials, conduite en août, indiquait que les « Gen Z », nés entre 1997 et 2012, étaient plus nombreux à se dire seuls que les personnes appartenant aux autres générations. Des données d'une enquête datée de mai montraient aussi qu'ils étaient deux fois plus nombreux que les boomeurs (nés entre 1946 et 1964) à dire passer plus de temps avec leurs amis en ligne qu'en présence, et trois fois plus nombreux à affirmer qu'ils ont plus de chances de se créer des relations en ligne qu'en personne.

« Je ne crois pas que les réseaux sociaux en soient forcément la cause, mais qu'ils amplifient le sentiment de solitude, oui », confirme M. Weissbourd, qui a été bouleversé par l'ampleur de ses découvertes chez les jeunes, lors de son enquête de décembre 2022. Plus d'un tiers des Américains de 18-25 ans y disaient s'être sentis seuls fréquemment ou tout le temps au cours des trente derniers jours.

Maryam Banikarim, elle, est d'un avis moins catégorique. Elle était encore directrice du marketing de Nextdoor, une plate-forme de services entre voisins, quand, il y a trois ans, après être tombée sur une photo d'une grande table, elle l'a postée aux gens de son quartier en demandant : *« Vous imaginez qu'on fasse ça ? »* C'est ce qui a donné lieu à ce déjeuner du 1er octobre pour six cents personnes. *« On a besoin d'être connecté pour organiser tout ça... »*